



CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE

PROTECTION DES MINEURS

## Fiche pédagogique n°2

# Protection des mineurs Repères pour éducateurs

## Enfant ou adolescent en souffrance : les signaux d'alerte

Version 1  
juin 2024

## Travailler en équipe les signaux d'alerte que peut émettre un enfant ou d'un adolescent

 1h00

1 activité concrète de 30 min +  
30min de travail sur des passages Guide

### Matériel

- Un Guide *Protection des mineurs* par participants
- post-it
- stylos
- paperboard

### Objectif :

Animer une rencontre entre éducateurs (catéchistes, animateurs d'aumônerie, chefs scouts, éducateurs de patronage...) afin d'aborder et d'échanger en équipe sur la thématique des signaux d'alerte que peut émettre un enfant ou d'un adolescent.

À la fin de la rencontre, chaque éducateur connaîtra les signaux et les points de vigilance, notamment ceux propres à sa tranche d'âge.

### Méthode :

Désigner dans un premier temps un animateur, il sera en charge du bon déroulé de la rencontre. Cette fiche s'ancre sur le travail en équipe et sur une activité concrète.

Durant cette rencontre, nommer une personne qui prendra des notes afin de garder une trace des échanges. Ces notes pourront faire l'objet d'une synthèse qui récapitulera ce qui a été dit.

“Il n'existe pas de signal spécifique unique indicateur de violences sexuelles. Il faut bien se garder d'établir des critères qui prétendraient les diagnostiquer à coup sûr. Un seul critère ne suffit pas et ne peut jamais constituer une preuve.

Ces faisceaux de signaux d'alerte peuvent être révélateurs de mal-être, mais quelle que soit leur origine, il faut les prendre en compte et y répondre. Les enfants et les adolescents qui ont été agressés associent souvent plusieurs signes de mal-être, qui sont aussi des appels à l'aide.”

### 30 min - Brainstorming sur les signaux d'alerte :

- 1 - Lister les idées de signaux en effectuant un tour de table.
  - Qu'est-ce que c'est ?
  - Est-ce que j'ai des exemples ?



Leur distribuer des post-it et leur donner 5 minutes pour noter individuellement les signaux d'alerte pertinents dans le cadre de l'accueil de mineurs, ces signaux peuvent être généraux ou plus spécifiques à l'accueil en question. Distinguer les signaux que peut émettre un mineur (souffrances, mal être...) et les signaux qu'un adulte éducateur prêtre ou laïc qui a des attitudes non-ajustée peut émettre.

Échanger sur les différentes compréhensions. On pourra se questionner sur la manière dont l'équipe éducative est attentive aux enfants et aux adolescents qu'elle accompagne. Poursuivre ensuite avec l'activité ci-dessous :

- 2 - Classer les signaux selon les trois types de violences : mal-être, maltraitance, violence sexuelle.

Engager une discussion pour clarifier les concepts et échanger des exemples concrets. Cela permettra de questionner l'attention et la vigilance portée par l'équipe éducative envers les enfants et adolescents qu'elle accompagne.

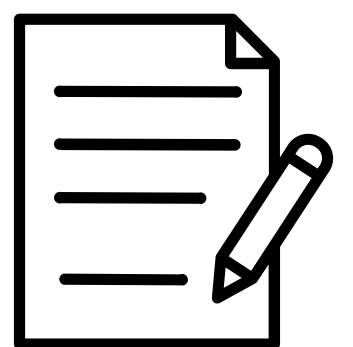
Encourager les éducateurs à partager leurs points de convergence et de divergence, ainsi que leurs interrogations.

**20 min** - Pour continuer et approfondir, lire les **signaux d'alerte** de sa tranche d'âge et compléter la liste élaborée précédemment.

Inviter les éducateurs à noter individuellement ce qui leur semble le plus important. En groupe, faire remonter les points de vue de chacun par un échange.

Pour guider les échanges, les questions ci-dessous qui peuvent être utiles à se poser :

- Dans l'accompagnement des enfants et des adolescents en activités, qu'est-ce qui doit alerter ?
- En prenant quelques minutes, ai-je déjà été confronté à des situations présentées plus haut ? Si oui, comment ai-je réagi ?
- Si je n'ai jamais été confronté à de telles situations, choisir une à deux situations et demander comment réagiraient les éducateurs.
- Comment concrètement être attentif à ces signaux d'alerte en équipe d'éducateurs ?



SCANNEZ ICI

**10 min** - Pour conclure, cette fiche met l'accent sur l'information et la formation à la vigilance des signaux d'alerte. Seule une vigilance globale, comprenant les signaux d'alerte, la disponibilité, l'écoute et le travail d'équipe, pourra être productive. L'objectif est d'augmenter notre acuité pour pouvoir manifester aux enfants et adolescents que l'on est un soutien pour trouver des solutions. **Dès la vue ou l'écoute de faits, ne rien faire n'est pas une solution.**

Il est important de dire au mineur que l'on a perçu ses signaux et que l'on va tout faire pour garantir sa sécurité. Il faut d'agir : en allant voir son responsable, en discutant en équipe, en contactant la CRIP... La fiche contact en annexe est à votre disposition.

Enfin, demandez aux éducateurs ce qu'ils retiennent et leur demandez de lister trois signaux qui doivent alerter.

---

**Notes :**



### Ressources :

- Site de la CEF sur la lutte contre la pédophilie : <https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/>
- Les outils disponibles : <https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/>
- Charte de bientraitance de la CEF : [https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/custom/uploads/2022/04/Charte-Bientraitance-07-04-2022\\_01.pdf](https://luttercontrelapedophilie.catholique.fr/custom/uploads/2022/04/Charte-Bientraitance-07-04-2022_01.pdf)
- Programme de protection de l'Enseignement catholique : <https://ec-boutique.fr/pack-pppf-version-numerique.html>
- Site de l'Association Une Vie : <https://lvie.org/>
- Site <https://violences-sexuelles.info/>



Exemple de fiche contact (à compléter avec les numéros locaux)	
<b>Responsable local</b> (exemple : responsable d'aumônerie, directeur de camp, chef de groupe, responsable du patronage...)	
<b>Responsable départemental ou national</b>	
<b>119 ALLO ENFANCE EN DANGER</b> : Si vous avez des doutes sur la conduite à tenir, besoin de conseils ou d'un avis extérieur. Gratuit, anonyme ouvert 7j / 7j et 24h / 24	119
<b>Cellule d'accueil et d'écoute du diocèse</b>	
<b>Adresse mail de recueil de témoignages ouverte au personnes victimes</b>	paroledevictimes@cef.fr
<b>Ligne d'écoute nationale, un service de France Victime :</b>	01 41 83 43 42 17
<b>CRIP départementale</b> : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes	
<b>Police / Gendarmerie</b> si danger immédiat	17
<b>Procureur de la République</b>	